



Bulletin Officiel

N°6992 Mardi 21 novembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

TUNISIE LEASING ET FACTORING

2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023-2

3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

9

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 16/11/2023*)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2023

- SICAV BH CAPITALISATION
- SICAV BH OBLIGATAIRE
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Tunisie Leasing et Factoring

Siège social : Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires minoritaires de la société Tunisie Leasing et Factoring sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Élective qui se tiendra le **mardi 26 décembre 2023 à 11h00** au siège de la société sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray 1082 TUNIS MAHRAJENE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour unique suivant :

- Élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans qui commencera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023 et qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

Est considéré comme Actionnaires minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Emprunt Obligataire
«TLF 2023-2»**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **26/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/08/2023** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,70% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans. La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2023-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **22/11/2023** et clôturées sans préavis au plus tard le **08/01/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **19/01/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/11/2023** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 375 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 60 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 82 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/01/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **08/01/2024** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **TLF 2023-2** » seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1. Il est à préciser que la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **08/01/2029**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **8 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **08/01/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'octobre 2023 à titre indicatif, qui est égale à 7,880% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,380%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2023-2**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **3 juillet 2023**, Fitch Ratings a baissé d'un cran la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, la ramenant à **BBB - (tun)** avec maintien de la perspective **stable**. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-action-on-tunisian-nbfi-national-ratings-following-sovereign-downgrade-03-07-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **24/10/2023** la note **provisoire** à long terme **BBB - (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « TLF 2023-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TLF 2023-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « TLF 2023-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **07/11/2023** sous le n°**23-1110** et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **10/10/2023** sous le n°**23-006**.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	115,732	115,752
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	160,767	160,800
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	133,020	133,044
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	144,538	144,566
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	138,439	138,463
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	141,204	141,232
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	126,312	132,986	133,010
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	53,479	53,488
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	39,080	39,087
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	125,430	133,008	133,033
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	116,683	116,703
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	116,493	116,517
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,619	20,623
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	141,811	141,844
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	138,078	138,101
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,276	13,278
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	197,942	197,980
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,137	13,139
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	112,093	112,116
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	115,935	115,960
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	16,156	16,159
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	-	101,578	101,609
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,171	2,174
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	71,085	71,094
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	146,783	146,972
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	107,732	107,807
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	123,560	123,579
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	153,857	153,946
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	584,268	584,458
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	146,933	146,990
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	198,638	198,259
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	101,891	102,058
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,086	144,194
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	171,952	171,986
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	156,260	156,249
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	24,307	24,331
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	103,285	103,327
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,074	1,074
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,064	1,065
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 485,811	2 489,877
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	242,394	239,149
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,142	3,148
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,810	2,815
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	52,799	52,823
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,435	1,436
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,224	1,228
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,219	1,221
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,415	15,367
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,405	11,367
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	14,971	15,066
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 100,542	5 103,709
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	91,493	91,505
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,236	1,239

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	111,815	111,840	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	101,147	101,161	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	108,269	108,288	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	105,742	105,762	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	107,046	107,066	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	110,859	110,879	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	107,446	107,466	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	104,977	104,999	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV *	-	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	108,182	108,202	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	108,998	109,023	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	106,860	106,880	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	106,640	106,659	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	105,302	105,323	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,855	107,855	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	105,276	105,295	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	102,299	102,312	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	109,168	109,188	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	104,806	104,824	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	114,615	114,632	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	106,858	106,886	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	110,890	110,915	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	106,813	106,842	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 009,894	1 010,078	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	110,054	110,220	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	61,194	61,394	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	109,438	109,475	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,765	17,779	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	324,453	324,649	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 228,403	2 229,510	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	69,128	69,207	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,465	55,519	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,461	108,470	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,313	11,323	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,229	16,256	
90 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,086	17,102	
91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,101	15,116	
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	102,243	102,623	
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,840	89,574	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	93,787	93,521	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,702	105,731	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	96,144	96,198	
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,637	10,647	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	100,569	100,838	
99 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	74,843	74,917	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	87,954	87,983	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/22	0,995	122,668	123,122	123,757	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	148,573	149,270	
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	153,465	155,213	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	199,167	197,664	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	187,832	186,536	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	180,198	180,380	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,308	25,204	
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 747,624	10 768,066	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	143,440	143,002	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	95,174	95,718	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 804,196	4 794,104	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,599	10,605	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	171,315	172,300	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 188,656	11 167,632	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 396,365	10 403,920	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 644,023	10 663,920	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 520,086	10 539,959	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 384,838	10 404,512	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	123,082	123,272	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 000,584	1 002,930	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGE TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGE

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaquia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

62.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
63.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
64.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
65.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
66.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
67.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
68.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
69. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
70.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
71. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
72. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
73. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
74.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
80.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
81.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
82.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
83.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
84.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
85.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
86.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
87.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
88.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
89.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
90.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
93.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
94. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
95.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
96.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
97.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
98.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

99. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
100. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
101.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
102.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

DERNIERE MISE A JOUR : 16/11/2023

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV BH CAPITALISATION

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH CAPITALISATION » pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **D : 22 511 061**, un actif net de **D : 21 196 507** et un bénéfice de la période de **D : 390 729**.

Responsabilité de la Direction

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH CAPITALISATION » arrêtés au 30 Septembre 2023, conformément au système comptable des entreprises.

Tunis, le 26 Octobre 2023

Le commissaire aux comptes

ProAudit

Mme Sana JAMOUSI

BILAN
au 30 Septembre 2023
 (unité : TND)

<u>ACTIF</u>		30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	16 962 897	14 578 122	14 996 339
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		341 567	321 943	326 765
b- Obligations et valeurs assimilées		16 621 330	14 256 179	14 669 574
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		5 508 797	5 902 713	5 280 509
a- Placements monétaires	3 - 2	4 290 451	5 746 311	4 357 033
b- Disponibilités		1 218 346	156 402	923 476
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 3	39 367	42 417	45 998
TOTAL ACTIF		25 511 061	20 523 252	20 322 846
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 4	32 022	36 735	37 973
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 5	1 282 532	750 598	261 486
TOTAL PASSIF		1 314 554	787 333	299 459
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 6	20 176 029	18 954 294	18 961 790
CP- 2 Sommes capitalisables		1 020 478	781 625	1 061 597
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (*)	3 - 7	-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 7	1 020 478	781 625	1 061 597
ACTIF NET		21 196 507	19 735 919	20 023 387
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		22 511 061	20 523 252	20 322 846

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 Mai 2023 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2023
(Unité en TND)

Notes	<i>Période du</i> 01/07/2023 <i>au</i> 30/09/2023	<i>Période du</i> 01/01/2023 <i>au</i> 30/09/2023	<i>Période du</i> 01/07/2022 <i>au</i> 30/09/2022	<i>Période du</i> 01/01/2022 <i>au</i> 30/09/2022	<i>Période du</i> 01/01/2022 <i>au</i> 31/12/2022	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	310 650	907 016	214 308	550 710	814 337
a- Dividendes		-	4 887	-	15 428	15 428
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		310 650	902 129	214 308	535 282	798 909
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires (*)</u>	4-2	134 038	260 022	115 746	364 319	442 225
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		444 688	1 167 038	308 161	584 975	1 256 562
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	41 260	113 914	36 735	105 465	143 438
REVENU NET DES PLACEMENTS		403 428	1 053 124	273 039	516 245	1 113 124
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	14 703	47 665	17 561	49 219	70 129
RESULTAT D'EXPLOITATION		388 725	1 005 459	257 503	484 587	1 042 995
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(12 460)	15 019	29 714	21 280	18 602
Sommes capitalisables de la période		376 265	1 020 478	255 596	476 153	1 061 597
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		12 460	(15 019)	(29 714)	(21 280)	(18 602)
* Variation des +/- values potentielles sur titres		(879)	(2 748)	4 630	(3 329)	1 492
* +/- values réalisées sur cession des titres		2 909	12 357	-	(266)	(266)
* Frais de négociation des titres		(26)	(64)	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		390 729	1 015 004	246 426	476 362	1 044 221

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2023
 (Unité en TND)

	<i>Période du 01/07/2023 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01/2023 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07/2022 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01/2022 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01/2022 au 31/12/2022</i>
-					
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>390 729</u>	<u>1 015 004</u>	<u>280 388</u>	<u>756 750</u>	<u>1 044 221</u>
a- Résultat d'exploitation	388 725	1 005 459	275 758	760 345	1 042 995
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	(879)	(2) 748)	4 630	(3 329)	1 492
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	2 909	12 357	-	(266)	(266)
d- Frais de négociation des titres	(26)	(64)	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions (*)	3 001 224	9 290 585	4 967 473	9 746 467	11 841 900
* Capital	2 736 694	8 584 225	13 751 700	27 283 600	33 032 000
* Régularisation des sommes non capitalisables	154 621	484 717	(8 958 186)	(17 771 618)	(21 515 944)
* Régularisation des sommes capitalisables	109 909	221 643	173 959	234 485	325 844
b- Rachats (*)	2 953 522	9 132 469	3 908 768	8 843 946	10 939 382
* Capital	2 679 717	8 449 456	10 799 300	24 755 600	30 496 200
* Régularisation des sommes non capitalisables	151 436	476 389	(7 034 777)	(16 124 859)	(19 864 060)
* Régularisation des sommes capitalisables	122 369	206 624	144 245	213 205	307 242
VARIATION DE L'ACTIF NET	438 431	1 173 120	643 153	320 178	1 946 739
AN 4 - Actif net			18 396		
a- En début de période	20 758 076	20 023 387	826	18 076 648	18 076 648
b- En fin de période	21 196 507	21 196 507	19 735 919	19 735 919	20 023 387
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	546 026	543 795	514 193	518 437	518 437
b- En fin de période	547 660	547 660	543 717	543 717	543 795
VALEUR LIQUIDATIVE	38,704	38,704	36,298	36,298	36,822
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	7,25%	6,83%	5,77%	5,49%	5,60%

(*) Les poste a-souscriptions/b-rachats, de l'exercice 2023, sont présentés sur la base de la VL du 31/12/2022. Les chiffres présentés au 30/06/2023 ont été retraités pour une meilleure cohérence.

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la BH Bank sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2023 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Code ISIN	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.09.2023	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations et valeurs assimilées :			16 164 460	16 621 330	73,84%	78,42%	
Titres émis par le Trésor :			9 280 000	9 498 492	42,19%	44,81%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	2 500	250 000	266 998	1,19%	1,26%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	2 500	250 000	266 328	1,18%	1,26%	

EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	2 000	200 000	209 709	0,93%	0,99%	
EMP NAT 2022 T3 CC TV	TNIZ090I5G66	7 500	750 000	752 499	3,34%	3,55%	
EMP NAT 2022 T3 CC TF	TN4A4WPDZOC1	7 500	750 000	752 367	3,34%	3,55%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	7 500	750 000	752 450	3,34%	3,55%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	7 500	750 000	752 305	3,34%	3,55%	
EMP NAT 2021 T3 CB TV	TN5QHxz8T348	9 800	980 000	1 050 257	4,67%	4,95%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	15 000	1 500 000	1 510 415	6,71%	7,13%	
EMP NAT 2023 T2 CB TV	TNN50G7PX8W5	3 000	300 000	308 397	1,37%	1,45%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	3 000	300 000	314 096	1,40%	1,48%	
EMP NAT 22 1T CBTF	TNHG2VXQ3BG0	5 000	500 000	519 214	2,31%	2,45%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	10 000	1 000 000	1 023 519	4,55%	4,83%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	5 000	500 000	508 872	2,26%	2,40%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	511 066	2,27%	2,41%	
Titres émis par des sociétés :			6 884 460	7 122 838	31,64%	33,60%	
AMEN BANK SUB 2023-2 CATF	TNDE9EH7SA12	2 000	200 000	201 386	0,89%	0,95%	AMEN BANK
AMEN BANK SUB 2023-2 CATV	TNL8PGUB9C93	3 000	300 000	300 000	1,33%	1,42%	AMEN BANK
A.BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	4 000	400 000	414 051	1,84%	1,95%	A B
A.BANK 2020-03 CA TF	TN0003400660	6 300	378 000	395 531	1,76%	1,87%	A B
A.BANK 2009 CB TV	TN0003400355	5 000	33 120	33 126	0,15%	0,16%	A B
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	15 000	1 500 000	1 542 355	6,85%	7,28%	BB
ATL 2023-2 CA TAUX 10.7	TN0003400686	5 000	500 000	502 860	2,23%	2,37%	BBB+
ATL 2023-2 CA TAUX 10.7	TN0003400660	2 000	200 000	201 749	0,90%	0,95%	BBB+
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	2 000	200 000	210 080	0,93%	0,99%	BBB+
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	5 000	500 000	525 200	2,33%	2,48%	BBB+
ATL 2017-2 CB TF	TN0004700712	3 000	120 000	127 272	0,57%	0,60%	BB
CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	2 000	80 000	82 172	0,37%	0,39%	BBB-
BTE 2016 CB TF	TNO001300656	3 000	60 000	62 472	0,28%	0,29%	BTE
BNA 2017-1 CB TF	TN0003100716	1 000	20 000	20 422	0,09%	0,10%	BNA
BH 2019-1 CA TV	TN0001901081	550	7 333	7 782	0,03%	0,04%	BH
BH 2009	TN0001900844	5 000	76 503	78 938	0,35%	0,37%	BH
ATB 2017 CB TV	TN0003600640	2 500	100 000	104 278	0,46%	0,49%	ATB
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	4 000	160 000	163 885	0,73%	0,77%	AAA.TN
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	3 000	240 000	257 424	1,14%	1,21%	BB+
TLF 2020 CA TF	TN0002102143	3 000	180 000	189 907	0,84%	0,90%	
TL 2017-1	TN0002101962	3 000	60 000	61 187	0,27%	0,29%	
STB 2020-1 CA TF	TN0002601201	4 000	160 000	166 169	0,74%	0,78%	STB
UIB 2011-1 20 ANS TX FIXE	TN0003900263	300	9 504	9 564	0,04%	0,05%	UIB
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	3 000	300 000	312 742	1,39%	1,48%	

HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	2 000	200 000	208 835	0,93%	0,99%	
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	6 000	480 000	499 137	2,22%	2,35%	BB+
HL 2020-03	TN0007310550	3 000	180 000	189 956	0,84%	0,90%	BB+
HL 2020-02	TN0007310543	2 000	120 000	128 977	0,57%	0,61%	F2
HL 2017-3	TN0007310444	3 000	120 000	125 381	0,56%	0,59%	BB+
Titres OPCVM :			341 030	341 567	1,52%	1,61%	
SICAV-BHO	TN0001900752	3 276	341 030	341 567	1,52%	1,61%	
Total Général			16 505 490	16 962 897	75,35%	80,03%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **4 290 451** dinars au 30-09-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Code ISIN	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2023	% Actif	Emetteur	Note
Certificats de Dépôt					2 971 922	2 980 339	13,24%		
CD040923/031123BHC-UF	TN7DPMJP1PC4	2	60	10,83%	985 816	992 199	4,41%	UNIFACTOR	
CD280923/081023BHC-TSB	TNYUB1U9V227	2	10	9,20%	997 961	998 573	4,44%	TSB	
CD250923/141123BHC-UF	TNAIG085UAH1	2	50	10,83%	988 145	989 567	4,40%	UNIFACTOR	
Placements					1 299 100	1 310 112	5,82%		
PL140823/131023BHC-AB		1	60	9,10%	399 609	404 458	1,80%	AMEN BANK	
PL160823/161023BHC-BTL		1	61	9,30%	200 000	202 377	0,90%	BTL	
PL250923/251223BHC-BTE		1	91	9,20%	500 374	501 141	2,23%	BTE	
PL020823/021023BHC-AB		1	61	9,10%	199 117	202 136	0,90%	AMEN BANK	
total					4 271 022	4 290 451	19,06%		

3-3 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **39 367** dinars au 30-09-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Autres créances	548	548	548
Retenue à la source/Intérêt courus à l'achat EO 2011-1	10	-	-
Agios Créditeurs à encaisser	895	-	2 074
Annuitée EO BH 2009 échue à encaisser	-	40 934	43 376
Annuitée EO AMEN BANK 2009 échue à encaisser	37 914	-	-
Compte d'attente "commission bancaire"		3	-
Total	39 367	41 485	45 998

3-4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **32 022** dinars au 30-09-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Rémunération du gestionnaire à payer	27 507	24 490	25 315
Rémunération du distributeur à payer	1 806	4 898	5 063
Rémunération du dépositaire à payer	2 709	7 347	7 595
Total	32 022	35 122	37 973

3-5 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à **1 282 532** dinars au 30-09-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Solde des souscriptions/Rachats	1 029 553	503 660	-
Jetons de présence	12 087	11 094	18 750
Redevances CMF à payer	1 826	1 650	1 697
Honoraires CAC à payer	13 745	8 327	15 798
Rémunération du Directeur Général	150	167	167
TCL à payer	375	904	278
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Etat retenues à la source	17	17	17
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Total	1 282 532	750 598	261 486

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2023 au 30-09-2023 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022	
Montant	18 961 790
Nombre de titres	543 795
Nombre d'actionnaires	255
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	8 584 225
Nombre de titres émis	246 185
Rachats effectués	
Montant (en nominal)	(8 449 456)
Nombre de titres rachetés	(242 320)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 748)

Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	12 357
Frais de négociation de titre	(64)
Résultat incorporé à la VL (*)	1 061 597
Régularisation du résultat incorporé à la VL	7 545
Régularisation des sommes non capitalisables	783
Capital au 30-09-2023	
Montant	20 176 029
Nombre de titres	547 660
Nombre d'actionnaires	344

(*) : Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 Mai 2023

3-7 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 30-09-2023 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	1 042 995	18 602	7 545	1 069 142
Exercice en cours	1 005 459	-	15 019	1 020 478

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 Mai 2023 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 la somme de **310 650** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				
	01/07/2023	01/01/2023	01/07/2022	01/01/2022	01/01/2022
	au 30/09/2023	au 30/09/2023	au 30/09/2022	au 30/09/2022	au 31/12/2022
Dividendes	-	4 887	-	15 428	15 428
Revenus des obligations & valeurs assimilées	310 650	902 129	214 308	535 282	798 909
Total	310 650	907 016	214 308	550 710	814 337

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 la somme de **134 038** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2023	01/01/2023	01/07/2022	01/01/2022	01/01/2022
	au 30/09/2023	au 30/09/2023	au 30/09/2022	au 30/09/2022	au 31/12/2022
Revenus de certificats de dépôt	46 435	112 131	59 270	154 812	192 351
Intérêts sur comptes à terme	82 144	109 718	40 389	186 880	208 211
Revenus de Billets de trésorerie	-	25 894	11 417	11 417	29 531
Intérêts sur Dépôts à vue (*)	5 459	12 279	4 670	11 210	12 132
Total	134 038	260 022	115 746	364 319	442 225

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH Bank.

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 à **41 260** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2023	01/01/2023	01/07/2022	01/01/2022	01/01/2022
	au 30/09/2023	au 30/09/2023	au 30/09/2022	au 30/09/2022	au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire (a)	27 507	75 943	23 415	45 820	95 625
Rémunération du dépositaire (b)	8 251	22 782	7 024	13 746	28 688
Rémunération du distributeur (c)	5 502	15 189	4 683	9 164	19 125
Total	41 260	113 914	35 122	68 730	143 438

- : Le conseil d'administration, réuni en date du 25 Août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du gestionnaire, la « BH INVEST », en la portant de 0,45% (TTC) à 0,50% (TTC) de l'actif net de la SICAV par an.
- Le conseil d'administration, réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du dépositaire, la BH Bank, en la portant de 1000 dinars HT à 0,15%TTC de l'actif net de la SICAV par an, applicable à partir de 15 janvier 2019.
- Le conseil d'administration, réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an, applicable à partir de 15 janvier 2019.

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 à **14 703** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2023	01/01/2023	01/07/2022	01/01/2022	01/01/2022
	au 30/09/2023	au 30/09/2023	au 30/09/2022	au 30/09/2022	au 31/12/2022
Redevances CMF	5 502	15 189	4 683	9 164	19 125
Honoraires commissaires aux comptes	3 681	15 373	4 036	7 140	19 097
Jetons de présence	3 538	12 087	6 325	10 940	26 250
Rémunération du Directeur Général (*)	495	1 484	489	989	2 000
TCL	1 341	2 934	-	3 221	3 440
Autres charges	146	198	3	4	17
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	200	200
Total	14 703	47 665	15 536	31 658	70 129

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net soit : $41\,260 / 21\,819\,343 = 0,19\%$
- Autres charges / actif net soit : $14\,703 / 21\,819\,343 = 0,07\%$

6- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisé à la hausse suivant décision du conseil d'administration du 25 août 2020 en passant de 0,45% (TTC) à 0,5% (TTC) de l'Actif Net de la SICAV par an à compter du 18/09/2020.
- La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :
 - De conserver les titres et les fonds de la société.
 - D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1 000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.

- Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019.

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 09 Mars 2022 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 96 378 925**, un actif net de **D : 95 807 136** et un bénéfice de la période de **D : 1 646 802**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 30 septembre 2023, conformément au système comptable des entreprises.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les emplois en titres émis par la « AMEN BANK » représentent à la clôture de l'exercice 10,36% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 19,77% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 30 Octobre 2023

Le commissaire aux comptes :

ProAudit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Septembre 2023
(unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>		30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	76 041 331	74 855 166	78 893 363
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 290 140	5 350 266	5 425 762
b- Obligations et valeurs assimilées		72 751 191	69 504 900	73 467 601
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3 - 3	19 051 669	32 266 598	26 735 240
a- Placements monétaires		16 427 959	20 629 261	23 687 831
b- Disponibilités		2 623 710	11 637 337	3 047 409
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 5	1 285 925	37 232	678 814
TOTAL ACTIF		96 378 925	107 158 996	106 307 417
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 7	133 296	149 899	147 390
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 8	438 493	491 745	459 780
TOTAL PASSIF		571 789	641 644	607 170
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 6	91 297 128	102 255 253	100 033 061
CP 2 - Sommes distribuables		4 510 008	4 262 099	5 667 186
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		75	18	18
b - Sommes distribuables de l'exercice		4 509 933	4 262 081	5 667 168
ACTIF NET		95 807 136	106 517 352	105 700 247
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		96 378 925	107 158 996	106 307 417

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Septembre 2023

(unité: Dinars tunisiens)

		Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
	Notes					
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	3 – 2	1 396 914	4 203 536	1 029 260	2 961 536	4 204 891
a- Dividendes		-	-	-	-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 396 914	4 203 536	1 029 260	2 961 536	4 204 891
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3 – 4	354 225	1 030 574	637 122	1 733 469	2 195 352
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 751 139	5 234 110	1 666 382	4 695 005	6 400 243
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3 – 9	132 702	411 903	149 306	428 733	575 228
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 618 437	4 822 207	1 517 076	4 266 272	5 825 015
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3 – 10	40 568	131 089	45 097	122 814	173 331
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 577 869	4 691 118	1 471 979	4 143 458	5 651 684
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(114 219)	(181 185)	(38 799)	118 623	15 484
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 463 650	4 509 933	1 433 180	4 262 081	5 667 168
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		114 219	181 185	38 799	(118 623)	(15 484)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(51 001)	(77 978)	32 877	158 195	233 690
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres		119 934	309 778	53 100	56 236	56 236
Frais de négociation de titre		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 646 802	4 922 918	1 557 956	4 357 889	5 941 610

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 Septembre 2023
(unité : Dinars tunisiens)

	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>AN 1 - Variation de l'actif net</u>					
<u>résultant des opérations</u>					
<u>d'exploitation</u>	1 646 802	4 922 918	1 557 956	4 357 889	5 941 610
a- Résultat d'exploitation	1 577 869	4 691 118	1 471 979	4 143 458	5 651 684
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	(51 001)	(77 978)	32 877	158 195	233 690
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	119 934	309 778	53 100	56 236	56 236
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des</u>					
<u>dividendes</u>	-	5 667 105	-	4 736 995	4 736 995
<u>AN 3 - Transactions sur le</u>					
<u>capital</u>					
a- Souscriptions	5 277 014	45 032 895	8 356 511	48 197 309	58 617 293
* Capital	5 089 400	44 391 400	8 176 400	46 712 100	56 701 900
* Régularisation des sommes non distribuables	(32 277)	(327 419)	(80 389)	(487 529)	(574 769)
* Régularisation des sommes distribuables	219 891	968 914	260 500	1 972 738	2 490 162
b- Rachats	8 687 663	54 181 820	8 965 197	42 726 811	55 547 620
* Capital	8 408 200	53 426 700	8 750 700	40 970 800	53 279 400
* Régularisation des sommes non distribuables	(54 649)	(394 986)	(84 802)	(427 573)	(535 926)
* Régularisation des sommes distribuables	334 112	1 150 106	299 299	2 183 584	2 804 146
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 763 847)	(9 893 112)	949 270	5 091 392	4 274 288
<u>AN 4 - Actif net</u>					
a- En début de période	97 570 983	105 700 248	105 568 082	101 425 960	101 425 960
b- En fin de période	95 807 136	95 807 136	106 517 352	106 517 352	105 700 248
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	951 755	1 008 920	1 037 851	974 695	974 695
b- En fin de période	918 567	918 567	1 032 108	1 032 108	1 008 920
VALEUR LIQUIDATIVE	104,301	104,301	103,204	103,204	104,766
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT					
ANNUALISE	6,90%	6,57%	5,86%	5,58%	5,67%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION SICAV BH OBLIGATAIRE

SICAV BH OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 juin 1997, et a reçu l'agrément du ministre des Finances le 14 avril 1997.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2023 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV «BH OBLIGATAIRE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Evaluation des titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires. Ils sont présentés au niveau de la note sur les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Intérêts des pensions livrés ».

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Septembre 2023, se détaille ainsi :

	Code ISIN	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.09.2023	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Titre	-		70 959 676	72 751 191	75,48%	75,94%	
Titres de l'Etat	-		41 150 000	42 095 381	43,68%	43,94%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	22 500	2 250 000	2 402 980	2,49%	2,51%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	22 500	2 250 000	2 396 949	2,49%	2,50%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	20 000	2 000 000	2 035 489	2,11%	2,12%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	10 000	1 000 000	1 022 133	1,06%	1,07%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	20 000	2 000 000	2 047 039	2,12%	2,14%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN00U20VQYS5	2 000	200 000	208 839	0,22%	0,22%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN00U20VQYS5	10 000	1 000 000	1 044 196	1,08%	1,09%	
EMP NAT 2021 T3 CB TV	TN5QHxz8T348	7 000	700 000	750 183	0,78%	0,78%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	30 000	3 000 000	3 009 222	3,12%	3,14%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	30 000	3 000 000	3 009 800	3,12%	3,14%	
EMP NAT 2022 T3 CC TF	TN4A4WPDZOC1	30 000	3 000 000	3 009 468	3,12%	3,14%	
EMP NAT 2022 T3 CC TV	TNIZ09015G66	30 000	3 000 000	3 009 997	3,12%	3,14%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	23 000	2 300 000	2 411 650	2,50%	2,52%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	34 500	3 450 000	3 612 106	3,75%	3,77%	
EMP NAT 2023 T2 CB TV	TNN50G7PX8W5	5 000	500 000	513 995	0,53%	0,54%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	105 000	10 500 000	10 572 907	10,97%	11,04%	
EMP NAT 22 1T CBTF	TNHG2VXQ3BG0	10 000	1 000 000	1 038 428	1,08%	1,08%	
Obligations de sociétés	-		29 809 676	30 655 810	31,81%	32,00%	
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	25 000	2 500 000	2 570 592	2,67%	2,68%	BB
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	3 000	300 000	315 120	0,33%	0,33%	BBB+
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	15 000	1 500 000	1 575 600	1,63%	1,64%	BBB+
A. LEASE 2022-1 CA TF	TN4J4VCBM14O	5 000	400 000	400 789	0,42%	0,42%	F2
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	5 000	200 000	204 857	0,21%	0,21%	AA+
A.BANK 2008 CB TF	TN0003400330	7 500	187 500	191 201	0,20%	0,20%	-
A.BANK 2009 CA TF	TN0003400348	20 000	132 760	132 776	0,14%	0,14%	-
A.BANK 2009 CB TV	TN0003400355	15 000	99 359	99 378	0,10%	0,10%	-
A.BANK 2009 CB TV	TN0003400355	5 000	32 655	32 661	0,03%	0,03%	-
A.BANK 2010	TN000340040	40 000	532 697	535 790	0,56%	0,56%	-
A. BANK 2010	TN0003400405	35 000	466 305	469 011	0,49%	0,49%	-
A.BANK 2020-03 CA TF	TN0003400660	20 000	1 200 000	1 255 654	1,30%	1,31%	-
A.BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	31 000	3 100 000	3 208 897	3,33%	3,35%	-
A.BANK 2016 CB TF	TN0003400538	30 000	600 000	630 970	0,65%	0,66%	-

ATB 2017 CB TV	TN0003600640	37 500	1 500 000	1 564 169	1,62%	1,63%	-
ATL 2017-1 CC TF	TN0004700704	50 000	1 000 000	1 034 098	1,07%	1,08%	BBB
ATL 2021-1 CA TF	TNFUHZ3R7VR5	10 000	800 000	843 934	0,88%	0,88%	BBB+
ATL 2017-2 CB TF	TN0004700712	5 000	200 000	212 121	0,22%	0,22%	BB
A. LEASE 2016-2 CB TF	TN0006610430	5 000	100 000	103 638	0,11%	0,11%	BB+
BH 2009	TN0001900844	75 000	1 147 550	1 184 074	1,23%	1,24%	-
BH 2019-1 CA TV	TN0001901081	6 000	120 000	124 889	0,13%	0,13%	-
BNA 2009	TN0003100674	25 000	165 800	169 258	0,18%	0,18%	-
BNA 2017-1 CB TF	TN0003100716	40 000	800 000	816 899	0,85%	0,85%	-
BNA 2017-1 CB TF	TN0003100716	24 000	480 000	490 139	0,51%	0,51%	-
BTK 2009	TN0004620134	15 000	199 350	207 443	0,22%	0,22%	-
CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	5 000	200 000	205 431	0,21%	0,21%	BBB-
CIL 2023-1 TF 10.55%	TNY1F6BOX6F5	5 000	500 000	512 487	0,53%	0,53%	BBB
HL 2016-2 CB TF	TN0007310337	20 000	400 000	421 128	0,44%	0,44%	BB
HL 2017-1 CB TF	TN0007310360	5 000	100 000	104 009	0,11%	0,11%	BB
HL 2017-3	TN0007310444	15 000	600 000	626 906	0,65%	0,65%	BB
HL 2020-02	TN0007310543	18 160	1 089 600	1 171 113	1,22%	1,22%	BB-
HL 2020-03	TN0007310550	12 000	720 000	759 823	0,79%	0,79%	B+
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	1 360 000	1 414 222	1,47%	1,48%	
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	15 000	1 500 000	1 563 709	1,62%	1,63%	0
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	10 000	1 000 000	1 044 175	1,08%	1,09%	
SERVICOM 2016	TN0007340128	5 000	300 000	0	0,00%	0,00%	CCC+
STB 2008/1 CB TV	TN0002600997	5 000	31 250	31 963	0,03%	0,03%	-
STB 2010/1	TN0002601045	20 000	265 800	271 728	0,28%	0,28%	-
STB 2019-1 CA TV	TN0002601151	5 000	200 000	213 462	0,22%	0,22%	-
STB 2020-1 CA TF	TN0002601201	6 000	240 000	249 254	0,26%	0,26%	-
TL 2017-1	TN0002101962	10 000	200 000	203 955	0,21%	0,21%	BBB+
TL 2017-2	TN0002101988	10 000	400 000	416 894	0,43%	0,44%	BBB+
TLF 2019-1	TN0002102127	7 500	450 000	460 963	0,48%	0,48%	BBB
TLF 2019-1	TN0002102127	4 000	240 000	245 847	0,26%	0,26%	BBB
TLF 2020 CA TF	TN0002102143	7 000	420 000	443 117	0,46%	0,46%	BB+
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	6 000	480 000	514 848	0,53%	0,54%	BB+
TLF 2019-1 CA TV	TN0002102119	7 500	150 000	153 259	0,16%	0,16%	BBB
UIB 2009 CB TF	TN0003900230	30 000	199 050	200 880	0,21%	0,21%	-
WIFAK BANK 2022-2	TNR4CLXNS261	10 000	1 000 000	1 052 679	1,09%	1,10%	
<u>Titres des OPCVM</u>	-		2 601 435	3 290 140	3,41%	3,43%	
MCP SAFE FUND	TNGUV3GCXU41	1 096	150 052	153 770	0,16%	0,16%	
TUNISIE SICAV	TN0002100998	27 336	2 451 383	3 136 370	3,25%	3,27%	
<u>Total Général</u>	-		73 561 111	76 041 331	78,90%	79,37%	

(*) Emprunt Obligataire « SERVICOM 2016 »

Les cinquième, sixième, septièmes et huitièmes échéances de l'échéancier initial de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » prévues respectivement pour le 12 Février 2019, le 12 Août 2019, le 12 Février 2020 et le 12 Août 2020 n'ont pas été réglé aux échéances convenues.

La SICAV BH Obligataire a procédé au reclassement de ces échéances impayées, dont le montant en principal s'élève à 200.000 Dinars, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitations ».

La SICAV BH Obligataire a procédé aussi à la suspension de la comptabilisation des produits d'intérêts sur cet Emprunt Obligataire, et à la constatation d'une dépréciation pour un montant de 200.000 Dinars.

SICAV BH Obligataire a convenu à un accord de restructuration de cet emprunt qui a été validé par l'assemblée Générale spécial des souscripteurs du 01/10/2019. Cet accord porte principalement sur la modification du taux de rémunération de l'emprunt qui passe de 8.2% à 11.6% et le rééchelonnement de la créance. Cet accord n'a pas été respecté.

SICAV BH Obligataire a constaté au cours de l'année 2021 une dépréciation de 259 820 Dinars sur ce titre.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres affichent un solde de **1 396 914** dinars au 30-09-2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période Du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période Du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus des obligations	194 090	1 918 405	663 985	2 081 367	2 728 548
Revenus des titres de l'Etat	1 202 824	2 285 131	365 275	880 169	1 476 343
Total	1 396 914	4 203 536	1 029 260	2 961 536	4 204 891

• **3-3 Note sur les placements monétaires et les disponibilités**

Les montants placés sur le marché monétaire et les disponibilités s'élèvent au 30-09-2023 à **19 051 669** Dinars et se détaillent comme suit :

a. Les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2023 à **16 427 959 Dinars**, et se détaille comme suit :

Désignation	Code ISIN	Qt é	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2023	% Actif	Emetteur
Certificats de Dépôt					8 863 614	8 962 898	9,30%	
CD290923/091023ENNASR	2909091023EN	1			499 002	499 202	0,52%	BH Bank
CD260923/061023KELIBIA	2609061023KE	1			499 002	499 501	0,52%	BH Bank
CD240923/041023SOUSSECOR N	2409041023SC	1			499 002	499 701	0,52%	BH Bank
CD200923/301023BHO-UF	2009301023UF	2	40	10,83%	990 488	993 104	1,03%	UNIFACTOR
CD140923/031123BHO-UF	1409031123UF	2	50	10,83%	988 145	992 176	1,03%	UNIFACTOR
CD110823/091123BHO-BHL	1108091123BL	1	90	10,65%	489 626	495 505	0,51%	BH LEASING
CD100723/181023BHLEASING	1007181023BH	4	100	10,65%	1 954 027	1 992 184	2,07%	BH LEASING
CD010923/311023BHO-UF	0109311023UF	2	60	10,83%	985 816	992 908	1,03%	UNIFACTOR
CD060723/041023BHLEASING	0607041023BH	4	90	10,65%	1 958 505	1 998 617	2,07%	BH LEASING
Pension Livrée					7 401 368	7 465 061	7,75%	
PL040923/031123BHO-BTE		1	60	9,15%	500 680	504 116	0,52%	BTE
PL110923/101123BHO-BTE		1	60	9,15%	1 000 628	1 005 715	1,04%	BTE
PL140823/131023BHO-AB		1	60	9,10%	999 503	1 011 630	1,05%	AMEN BANK
PL160823/161023BHO-BTL		1	61	9,30%	1 000 000	1 011 883	1,05%	BTL
PL210823/231023BHO-BTE		1	63	9,15%	1 500 947	1 516 588	1,57%	BTE
PL260923/231023BHO-AB		1	27	9,00%	1 499 965	1 501 840	1,56%	AMEN BANK
PL020823/021023BHO-AB		1	61	9,10%	899 645	913 289	0,95%	AMEN BANK
TOTAL					16 264 982	16 427 959	17,05%	

b. Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **2 623 710** dinars au 30-09-2023 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Comptes à terme	-	8 683 481	2 639 237
Avoirs en banque	2 623 710	2 953 856	408 172
Total	2 623 710	11 637 337	3 047 409

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **354 225** Dinars pour la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période Du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période Du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Intérêts des comptes à terme	132 471	202 955	167 583	699 531	788 645
Intérêts des billets de trésorerie	-	15 216	18 232	54 196	72 469
Intérêts des certificats de dépôt	221 754	812 403	451 307	979 742	1 334 238
Total	354 225	1 030 574	637 122	1 733 469	2 195 352

3-5 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **1 285 925** dinars au 30-09-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Titres de créance échus (*)	86	86	86
Agios créditeurs à encaisser	3 379	19 798	10 740
Annuitée EO BH 2009 échue à encaisser	-	-	650 640
Annuitée EO AMEN BANK 2009 échue à encaisser	296 610	-	-
Vente actions BHC SICAV à encaisser	968 502	-	-
Compte d'attente (**)	17 348	17 348	17 348
Total	1 285 925	37 232	678 814

(*) Les sommes en principal se rapportant à la cinquième, sixième, septième et huitième échéance de l'échéancier initial de l'emprunt obligataire « *SERVICOM 2016* », considérées comme impayées par la SICAV BH Obligataire, et dont le montant s'élève à 200 000 Dinars ont été reclassées parmi les Titres de créances échus. Une provision pour dépréciation de 200.000 Dinars a été constatée sur cette créance. Les fractions intérêts conventionnels et intérêts de retard se rapportant à la cinquième échéance, et qui ont été reclassé parmi les Titres de créances échus, ont fait l'objet de réservation d'intérêts pour un montant de 17.370 Dinars.

(**) Ce compte a été présenté parmi les liquidités au cours des exercices précédents.

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2023 au 30-09-2023 se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	100 033 061	96 359 478
Nombre de titres	1 008 920	974 695
Nombre d'actionnaires	911	962
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	44 391 400	46 712 100
Régl. des sommes non distribuables	(327 419)	(487 529)
Nombre de titres émis	443 914	467 121
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	(53 426 700)	(40 970 800)
Régl. des sommes non distribuables	394 986	427 573
Nombre de titres rachetés	534 267	(409 708)
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(77 978)	158 195
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	309 778	56 236
Frais de négociation des titres	-	-

Capital au 30 septembre		
Montant	91 297 128	102 255 253
Nombre de titres	918 567	1 032 108
Nombre d'actionnaires	861	917

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **133 296** dinars au 30-09-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Rémunération du gestionnaire à payer	132 401	149 004	146 200
Rémunération du dépositaire à payer	895	895	1 190
Total	133 296	149 899	147 390

3-8 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2023 à **438 493** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Solde des souscriptions Rachats	-	22 392	10 054
Jetons de présence à payer	21 036	19 224	28 125
Actionnaires dividendes à payer	386 619	413 366	383 435
Etat retenues à la source	17	17	17
Honoraires commissaire aux comptes à payer	21 482	17 646	27 541
Redevances CMF à payer	7 705	8 816	8 942
TCL à payer	1 484	1 044	1 499
Autres rémunérations	150	167	167
Compte d'attente passif	-	9 073	-
Total	438 493	491 745	459 780

3-9 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 à **132 702** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période Du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période Du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	132 401	411 008	149 005	427 838	574 038
Rémunération du dépositaire	301	895	301	895	1 190
Total	132 702	411 903	149 306	428 733	575 228

3-10 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 à **40 568** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période Du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période Du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Redevances CMF	24 073	74 729	27 092	77 789	104 372
Honoraires commissaire aux comptes	4 800	20 224	4 640	12 365	22 259
Jetons de présence	7 089	21 036	8 902	19 239	28 140
Rémunération du Directeur Général	495	1 484	510	1 472	1 973
Contribution Sociale de Solidarité	0	400	0	200	200
TCL	4 069	13 094	3 959	11 742	16 380
Autres charges	42	122	-6	7	7
Total	40 568	131 089	45 097	122 814	173 331

4 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $132\,702 / 95\,480\,752 = 0,14\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $40\,568 / 95\,480\,752 = 0,04\%$

5 - Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH OBLIGATAIRE est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,55% applicable depuis le 18 septembre 2020 (0,45%TTC auparavant) et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui s'élève à 1 190 DT TTC par an (prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire).

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Septembre 2023 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2023, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **58 313 103** dinars et un résultat bénéficiaire de la période de **827 909** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Septembre 2023, ainsi que le résultat de ses Opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ L'emploi en valeurs mobilières représente 80.04% de l'actif total au 30 septembre 2023. Cette portion est supérieure au seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 Octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2023 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	46 671 340,549	35 988 277,061	42 546 965,116
	a- Obligations et valeurs assimilées		46 671 340,549	34 932 407,061	42 546 965,116
	b- Titres OPCVM		0,000	1 055 870,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	11 641 762,863	26 993 677,009	17 209 073,544
	a- Placements monétaires		7 973 565,890	20 861 513,414	10 199 431,027
	b- Disponibilités		3 668 196,973	6 132 163,595	7 009 642,517
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			58 313 103,412	62 981 954,070	59 756 038,660
<u>PASSIF</u>			<u>154 750,514</u>	<u>406 856,430</u>	<u>287 718,964</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	127 467,594	361 142,413	241 402,085
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	27 282,920	45 714,017	46 316,879
	Dettes sur opérations de pensions livrées		0,000	0,000	0,000
<u>ACTIF NET</u>			<u>58 158 352,898</u>	<u>62 575 097,640</u>	<u>59 468 319,696</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	55 644 629,977	60 595 739,972	56 807 462,834
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>2 513 722,921</u>	<u>1 979 357,668</u>	<u>2 660 856,862</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		308,285	344,712	323,032
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 513 414,636	1 979 012,956	2 660 533,830
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			58 313 103,412	62 981 954,070	59 756 038,660

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>793 290,520</u>	<u>2 257 335,811</u>	<u>520 152,190</u>	<u>2 012 066,153</u>	<u>2 625 274,806</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		793 290,520	2 257 335,811	520 152,190	2 012 066,153	2 625 274,806
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>174 276,421</u>	<u>679 281,506</u>	<u>367 706,846</u>	<u>532 087,289</u>	<u>906 408,157</u>
Total des revenus des placements		<u>967 566,941</u>	<u>2 936 617,317</u>	<u>887 859,036</u>	<u>2 544 153,442</u>	<u>3 531 682,963</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.8	<u>-128 079,226</u>	<u>-386 195,706</u>	<u>-138 378,779</u>	<u>-435 826,671</u>	<u>-573 520,287</u>
Intérêts des mises en pensions	3.9	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 416,884</u>	<u>-2 416,884</u>
Revenu net des placements		<u>839 487,715</u>	<u>2 550 421,611</u>	<u>749 480,257</u>	<u>2 105 909,887</u>	<u>2 955 745,792</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.10	<u>-21 364,891</u>	<u>-64 079,606</u>	<u>-21 957,833</u>	<u>-67 957,795</u>	<u>-89 839,510</u>
Résultat d'exploitation		<u>818 122,824</u>	<u>2 486 342,005</u>	<u>727 522,424</u>	<u>2 037 952,092</u>	<u>2 865 906,282</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		<u>11 591,739</u>	<u>27 072,631</u>	<u>53 239,891</u>	<u>-58 939,136</u>	<u>-205 372,452</u>
Sommes distribuables de la période		<u>829 714,563</u>	<u>2 513 414,636</u>	<u>780 762,315</u>	<u>1 979 012,956</u>	<u>2 660 533,830</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>-11 591,739</u>	<u>-27 072,631</u>	<u>-53 239,891</u>	<u>58 939,136</u>	<u>205 372,452</u>
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		<u>9 786,224</u>	<u>29 039,556</u>	<u>22 264,634</u>	<u>55 369,604</u>	<u>65 155,828</u>
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>13 404,500</u>
Frais de négociation de titres		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Résultat net de la période		<u>827 909,048</u>	<u>2 515 381,561</u>	<u>749 787,058</u>	<u>2 093 321,696</u>	<u>2 944 466,610</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>827 909,048</u>	<u>2 515 381,561</u>	<u>749 787,058</u>	<u>2 093 321,696</u>	<u>2 944 466,610</u>
a- Résultat d'exploitation	818 122,824	2 486 342,005	727 522,424	2 037 952,092	2 865 906,282
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 786,224	29 039,556	22 264,634	55 369,604	65 155,828
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	13 404,500
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 494 484,160</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 432 627,103</u>	<u>-2 432 627,103</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-212 878,338</u>	<u>-1 330 864,199</u>	<u>1 922 459,013</u>	<u>-8 954 262,433</u>	<u>-12 912 185,291</u>
a- Souscriptions	7 714 734,634	23 564 914,756	16 138 769,054	44 442 972,164	54 137 114,060
- Capital	7 451 900,000	22 775 800,000	15 800 700,000	43 307 300,000	52 671 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-41 725,533	-132 287,400	-103 686,189	-302 380,764	-360 456,878
- Régularisation des sommes distribuables	304 560,167	921 402,156	441 755,243	1 438 052,928	1 825 770,938
b- Rachats	7 927 612,972	24 895 778,955	14 216 310,041	53 397 234,597	67 049 299,351
- Capital	7 677 900,000	23 975 300,000	13 918 900,000	51 912 000,000	65 112 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-43 256,700	-139 914,987	-91 094,670	-365 058,827	-447 267,079
- Régularisation des sommes distribuables	292 969,672	1 060 393,942	388 504,711	1 850 293,424	2 384 466,430
VARIATION DE L'ACTIF NET	615 030,710	-1 309 966,798	2 672 246,071	-9 293 567,840	-12 400 345,784
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	57 543 322,188	59 468 319,696	59 902 851,569	71 868 665,480	71 868 665,480
b- En fin de période	58 158 352,898	58 158 352,898	62 575 097,640	62 575 097,640	59 468 319,696
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	561 810	571 545	591 083	695 948	695 948
b- En fin de période	559 550	559 550	609 901	609 901	571 545
VALEUR LIQUIDATIVE	103,937	103,937	102,598	102,598	104,048
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,86%	5,58%	4,91%	4,32%	4,63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2023

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2023 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
BTA	(1)	11 305 732,683	11 266 249,368	11 161 556,688
Obligations émises par l'Etat	(2)	21 523 894,199	15 119 836,984	21 451 903,561
Obligations des Sociétés	(3)	13 841 713,667	8 546 320,709	9 933 504,867
Titres d'OPCVM		0,000	1 055 870,000	0,000
Total		46 671 340,549	35 988 277,061	42 546 965,116

(1) Bons de trésor assimilable :

Code	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif
<u>BTA</u>			<u>10 605 200,000</u>	<u>11 305 732,683</u>	<u>19,39%</u>
TN0008000366	BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 104 039,029	8,75%
TN0008000606	BTA-04-2028	1 000	935 200,000	999 729,721	1,71%
TN0008000580	BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 201 963,933	8,92%

(2) Obligations émises par l'Etat :

Code	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif
<u>Obligations Emises par l'Etat</u>			<u>21 000 000,000</u>	<u>21 523 894,199</u>	<u>36,91%</u>
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	30 000	3 000 000,000	3 208 142,374	5,50%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	30 000	3 000 000,000	3 200 100,822	5,49%
TN4A4WPDZOC	E.NAT T3-22 CAT C 9.6%	50 000	5 000 000,000	5 013 676,712	8,60%
TNIZ090I5G66	E.NAT T3-22 CAT C T+2.4%	50 000	5 000 000,000	5 014 440,044	8,60%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000,000	1 271 698,630	2,18%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000,000	3 815 835,617	6,54%

(3) Obligations des Sociétés :

Code	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif
<u>Obligations des Sociétés</u>			<u>13 348 210,658</u>	<u>13 841 713,667</u>	<u>23,74%</u>
TN0003400348	AMENBANK ES2009	30 000	198 600,000	198 623,658	0,34%
TN0003400330	AMENBANK2008(B)	20 000	500 000,000	510 174,863	0,87%
TN0003400405	AMENBANKSUB2010	18 000	239 220,000	240 611,710	0,41%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	1 000 000,000	1 076 493,150	1,85%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	13 010	1 301 000,000	1 366 570,400	2,34%
TN06F5NW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	20 000	2 000 000,000	2 000 000,000	3,43%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	3 000	240 000,000	240 472,131	0,41%
TNCTFWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	3 000	240 000,000	240 495,067	0,41%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	1,71%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5 000	300 000,000	320 758,356	0,55%
TN0001900844	BH 2009CATB	50 000	765 000,000	789 349,217	1,35%
TN0003100674	BNASUB09	23 300	154 246,000	157 468,477	0,27%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	6 500	390 000,000	419 175,846	0,72%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	10 000	1 000 000,000	1 044 174,863	1,79%
TN0002102143	TLF 2020 SUB 10.25%	10 000	600 000,000	633 024,658	1,09%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	4 100	246 000,000	254 814,597	0,44%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 10%	10 000	1 000 000,000	1 075 616,438	1,84%
TN000390023	UIB2009-1 CAT B	20 000	132 400,000	133 609,687	0,23%
TNR4CLXN526	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	20 000	2 000 000,000	2 102 991,781	3,61%
	INTERCALAIRE ATL 2023-2 10.7%	0	27 673,425	27 673,425	0,05%
	Intercalaires ; Attijari leasing 2023-1 10.7%	0	14 071,233	9 615,343	0,02%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Revenus des obligations et valeurs assimilées	-				
Revenus des obligations					
- Intérêts	655 769,425	1 849 255,372	221 596,574	598 556,776	1 074 244,333
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier					
- Intérêts	137 521,095	408 080,439	298 555,616	1 413 509,377	1 551 030,473
TOTAL	793 290,520	2 257 335,811	520 152,190	2 012 066,153	2 625 274,806

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à **11 641 762,863** DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	7 973 565,890	20 861 513,414	10 199 431,027	13,67%
Disponibilités	(2)	3 668 196,973	6 132 163,595	7 009 642,517	6,29%
Total		11 641 762,863	26 993 677,009	17 209 073,544	19,96%

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt :

Code	Emetteur	Taux de Rémunération	durée /J	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif
TNUMO1HD2KR4	BTK	10,20%	190J	28/04/2023	2 397 833,307	2 475 373,675	4,24%
TNNTOOYBX8E6	BTK	10,20%	180J	17/04/2023	1 441 769,743	1 491 895,113	2,56%
Total placement certificats de dépôt					3 839 603,050	3 967 268,788	6,80%

b- Pensions livrées :

Ligne	durée /J	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif
PL BIAT	21J	25/09/2023	4 000 319,041	4 006 297,102	6,87%
Total pensions livrées			4 000 319,041	4 006 297,102	6,87%

Disponibilités :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Intérêts courus/DAV (POT)	25 867,453	84 164,930	106 675,128
Avoirs en banque	3 424 853,520	6 047 998,665	6 469 207,389
Sommes à l'encaissement	217 476,000	0,000	433 760,000
Total	3 668 196,973	6 132 163,595	7 009 642,517

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Intérêts des certificats de dépôt	79 660,990	202 873,583	88 288,985	173 803,722	344 843,456
Intérêts sur les avoirs bancaires	12 096,703	94 613,021	108 223,101	187 088,807	278 894,739
Intérêts pension livrée	82 518,728	381 794,902	171 194,760	171 194,760	282 669,962
TOTAL	174 276,421	679 281,506	367 706,846	532 087,289	906 408,157

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
AC3	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Intérêts Emprunts	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>127 467,594</u>	<u>361 142,413</u>	<u>241 402,085</u>
	Frais de gestionnaire	29 173,605	31 519,617	31 363,542
	Frais de dépositaire	14 230,225	48 425,191	30 674,716
	Frais des distributeurs	84 063,764	281 197,605	179 363,827

3.5 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>27 282,920</u>	<u>45 714,017</u>	<u>46 316,879</u>
	Etat, retenue à la source	9 651,725	24 743,775	22 276,124
	Redevance CMF	4 562,331	5 000,056	5 071,249
	Charges à payer sur l'exercice encours	13 068,864	15 970,186	18 969,506

3.6 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2022</u>	
* Montant en nominal	57 154 500
* Nombre de titres	571 545
* Nombre d'actionnaires	950
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	22 775 800
* Nombre de titres émis	227 758
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	23 975 300
* Nombre de titres rachetés	239 753
<u>Capital au 30/09/2023</u>	
* Montant en nominal	55 955 000
* Nombre de titres	559 550
* Nombre d'actionnaires	957

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 s'élève -1 309 966,798 Dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 30/09/2023 est de 559 550 contre 571 545 au 31/12/2022.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2022</u>	<u>56 807 462,834</u>	<u>56 807 462,834</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>22 775 800,000</u>	<u>22 775 800,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-23 975 300,000</u>	<u>-23 975 300,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>36 667,143</u>	<u>2 550 390,064</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	29 039,556	29 039,556
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
- Frais de négociations de titres	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	7 627,587	7 627,587
- Sommes distribuables		2 513 722,921
<u>Montant fin de période au 30/09/2023</u>	<u>55 644 629,977</u>	<u>58 158 352,898</u>

3.7 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/09/2023 s'élèvent à **2 513 722,921** DT contre **1 979 357,668**DT au 30/09/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Somme distribuables des exercices antérieurs	308,285	344,712	323,032
Résultat d'exploitation	2 486 342,005	2 037 952,092	2 865 906,282
Régularisation du résultat d'exploitation	27 072,631	-58 939,136	-205 372,452
<u>Total</u>	<u>2 513 722,921</u>	<u>1 979 357,668</u>	<u>2 660 856,862</u>

3.8 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculés conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
CH 1 Charges de gestion des placements	128 079,226	386 195,706	138 378,779	435 826,671	573 520,287
Rémunération du gestionnaire	29 173,604	87 966,811	31 519,617	99 271,638	130 635,180
Rémunération du dépositaire	14 231,026	42 910,639	15 375,417	48 425,191	63 724,490
Rémunération des distributeurs	84 674,596	255 318,256	91 483,745	288 129,842	379 160,617

3.9 - Intérêts des mises en pension :

Le solde de ce poste est de nul au 30/09/2023 pour la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 contre un solde de 2 416,884 Dinars pour la même période de l'exercice 2022 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mise en pensions livrées.

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
CH 2 Autres charges	21 364,891	64 079,606	21 957,833	67 957,795	89 839,510
Redevance CMF	14 231,026	42 910,639	15 375,417	48 425,191	63 724,490
Abonnement des charges budgétisées	7 133,865	21 168,967	6 582,416	19 532,604	26 115,020

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Abonnement des charges budgétisées	7 133,865	21 168,967	6 582,416	19 532,604	26 115,020
Taxes	1 818,880	5 397,331	1 961,758	5 821,304	7 783,062
Frais bancaires	39,140	116,144	34,287	101,743	136,030
Publication BO CMF	354,238	1 051,162	354,238	1 051,162	1 405,400
Honoraires CAC	1 800,176	5 341,825	1 709,234	5 071,966	6 781,200
Frais AGO et publications	1 104,992	3 278,943	1 010,570	2 998,758	4 009,328
Jetons de Présence	2 016,439	5 983,562	1 512,329	4 487,671	6 000,000

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.